

# Et au milieu coule Le Léguer...

*Dans le Trégor costarmoricaïn se trouve la seule rivière de Bretagne labellisée « Sites Rivières sauvages » : Le Léguer. Le fruit de nombreuses années de travail des acteurs du territoire, et aussi de l'attachement des habitants à ce cours d'eau.*

Le Léguer est une rivière qui se situe dans l'Ouest des Côtes-d'Armor, plus précisément dans le Trégor. D'une longueur d'environ 60 kilomètres, elle prend naissance à Bourbriac, et se jette dans la baie de Lannion. Au total, avec les ruisseaux qui l'alimentent (dont le Guic) et les chevelus, on estime que ce sont 1000 kilomètres d'eau qui coulent dans le bassin versant. « C'est une rivière rocheuse, granitique, dont les eaux ont une couleur particulière de thé », souligne Anne Bras-Denis, maire de Plouaret (22), vice-présidente en charge de l'environnement à Lannion Trégor Communauté et présidente du Bassin Versant « Vallée du Léguer ». La vallée est d'ailleurs classée zone Natura 2000, et on y trouve une biodiversité variée : des truites, mais aussi des saumons migrateurs, des loutres, des lamproies, des tritons... Autant d'indicateurs qui ont contribué à l'obtention en 2017 du label « Sites Rivières Sauvages » d'une partie amont du Léguer ainsi que du Guic son affluent. « Il faut répondre à 47 critères, et le niveau d'exigence est particulièrement haut sur l'aspect hydromorphologique », souligne Samuel Jouan, coordinateur du bassin versant. Actuellement, c'est la seule rivière qui porte le label en Bretagne.

Une labellisation qui vient en quelque sorte récompenser le travail effectué par différents acteurs du territoire. Il y a une trentaine d'années, le tableau était tout autre. Le Léguer

et son affluent le Gouic ont été victimes de pollutions accidentelles, liées notamment au développement de l'agro-industrie, et ce dès les années 70. Le début d'une prise de conscience, d'autant plus que la rivière sert aussi à l'approvisionnement en eau potable du territoire. Les pêcheurs ont été très attentifs à la qualité de l'eau, ainsi que l'association Eau et Rivières de Bretagne, dont le Centre Régional d'Interprétation de la Rivière se situe à Belle-Isle-En-Terre, là où se rejoignent le Léguer et son affluent le Gouic. « On a hérité de toute cette culture de la lutte environnementale », estime Anne Bras-Denis.

**« Rien n'est acquis, il faut continuer les efforts et rester vigilants »**

En 1996, un Comité de bassin a été créé, permettant de réunir autour de la table les différents acteurs du territoire : pêcheurs, collectivités, associations, mais aussi agriculteurs. L'agriculture est en effet une activité majeure sur le territoire du bassin versant, avec en majorité des productions bovines. Confronté ici comme un peu partout ailleurs en Bretagne au problème des taux de nitrates élevés, le Léguer est considéré aujourd'hui comme une « masse d'eau en bon état écologique », avec des taux en dessous de 50 mg/litre, conformément à la réglementation. Des programmes d'actions avec les agriculteurs ont été mis en place. « Un travail a été mené autour du bocage, des plantations de haies, des pratiques mécaniques de désherbage, du regroupement de parcelles. Des groupes techniques d'accompagnement ont été créés, avec la participation de la Chambre d'Agriculture, du Cedapa, ou du Gab », explique Samuel Jouon. « Aujourd'hui, on a 7000 hectares sur lesquels les acteurs sont engagés sur des systèmes herbagers, ou en agriculture biologique ». Mais, prévient Anne Bras-Denis, « Rien n'est acquis, il faut continuer les efforts et rester vigilants ».



Samuel Jouon et Anne Bras-Denis

Assurer la bonne continuité écologique est également un enjeu important pour le Léguer, et pour sa labellisation. Dès 1996, [le barrage de Kernansquillec à Trégrom](#), construit dans les années 20 pour alimenter l'eau les papeteries de Belle-Isle-En-Terre, a été détruit. Aujourd'hui, le site s'est transformé en un spot de pêche où l'on peut pratiquer le « no kill ».

Les habitants sont aussi des acteurs importants pour la préservation de l'eau dans le bassin versant. « L'attachement au Léguer est fort sur le territoire », affirme Anne Bras-Denis. L'opération « Le Léguer en fête », qui se déroule chaque année depuis vingt-cinq ans, permet de les sensibiliser et de les informer sur la rivière et sa biodiversité. Ils sont également conviés à participer à des chantiers bénévoles d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya, une plante exotique envahissante. Sans oublier le lancement d'une opération de mécénat, qui permet aux particuliers comme aux entreprises de participer par un don aux financements de différentes actions, comme les chantiers d'arrachage de plantes invasives, ou

encore le projet « Redonnons un nom aux ruisseaux », qui a pour objectif l'installation de panneaux d'une signalétique sur les cours d'eau et l'appropriation du réseau hydrographique par les habitants.

**Plus d'infos :** <http://www.vallee-du-leguer.com/>

### *Consultation sur l'eau, tous concernés !*

*Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat. Pour cela, direction le site : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>*

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-  
VAL DE LOIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

comité de bassin  
Loire-Bretagne

DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

**Donnez votre avis sur**  
**L'eau**  
**les inondations  
et le milieu marin**